

Commune de
CRISSIER



**Préavis de la Municipalité au
Conseil Communal**

N°09 / 2011- 2016

COLLEGE DE LA CARRIERE

**RENOVATIONS DES FAÇADES ET
RENOVATIONS DIVERSES**

**Date retenue pour la commission :
Mercredi 01 février 2012 à 20h00
Salle bleue – bâtiment de la Vernie**

10 janvier 2012

AU CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER,

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de proposer à votre Conseil communal la rénovation des façades du collège de la Carrière ainsi que diverses rénovations.

2. Contexte et travaux à réaliser

La construction du collège de la Carrière date des années 2004-2005. Le collège est pleinement utilisé depuis la rentrée scolaire de 2005 par des élèves de CYT 5 et CYT 6 ainsi que par des sociétés locales en dehors des horaires scolaires.

Ces dernières années, le corps enseignant et le service de conciergerie ont fait remarquer que des infiltrations d'eau se produisaient dans les classes du premier étage ainsi que le long des fenêtres. Des investigations ont été réalisées dès 2007 et des travaux ont été entrepris sans donner entière satisfaction. En 2010 les infiltrations se faisant de plus en plus importantes et dans un plus grand nombre de salle de classes, il a été décidé d'intervenir dans l'urgence et de résoudre le problème.

De plus amples investigations ont été entreprises en début d'année 2011. Le service des domaines et bâtiments a mandaté des entreprises compétentes, et leur a permis de réaliser des démontages et des sondages sur toute la façade ouest, qui est la façade la plus touchée. Nous avons découvert de gros défauts de joints d'étanchéité, certains manquants ou mal fait, voir même partiellement posés.

Ces défauts ont été constatés vers les éléments préfabriqués, les fenêtres en bois, les tablettes supérieures et contre les raccords rustiques et préfabriqués.

De plus, après de nouvelles investigations il a été découvert de nouvelles malfaçons de construction d'étanchéité sur l'ensemble de la périphérie du préau supérieur sous les bacs paysagés. En effet, les bandes de rive en aluminium sont mal fixées et aucun joint d'étanchéité n'a été posé.

Nous avons cherché à contacter l'entreprise qui a fait les travaux d'étanchéité lors de la construction, mais malheureusement celle-ci, depuis, a fait faillite et nous n'avons dès lors plus de moyen de faire valoir une quelconque garantie de construction ou entreprendre une action juridique.

Nous avons entrepris, dans l'urgence, aux mois de janvier et de février 2011 des travaux pour régler les problèmes d'infiltrations sur la façade ouest (voir article du Crissier Contact n°49) pour un montant arrondi de Fr. 68'600.-.

Les travaux de colmatage ne doivent pas s'arrêter à la façade ouest puisque réellement toutes les façades sont concernées par ces problèmes d'étanchéité. De ce fait, nous devons rénover les bandes de rives et les problèmes de joints du préau supérieur donnant sur les façades sud et nord, ainsi que l'ensemble des joints de fenêtres, d'éléments préfabriqués et de tablettes supérieures des façades sud, nord et est.

En plus de demander un crédit pour la rénovation des façades, le présent préavis a pour but de proposer également diverses rénovations au Conseil communal.

Depuis la mise en service du collège de la Carrière en 2005, de nombreuses remarques et requêtes d'améliorations ont été transmises par les utilisateurs des bâtiments, ainsi que divers constats de détérioration faits par le service des domaines et bâtiments :

Travaux intérieurs

- Amélioration de la régulation de chauffage de la salle de gymnastique, qui se coupe en dehors des horaires scolaires ce qui pose problème en hiver aux sociétés locales qui utilisent les infrastructures sportives.
- Amélioration de la régulation de chauffage des salles de classes, en particulier pour les salles de travaux manuels et de dessins donnant sur la façade nord et dont la régulation dépend des salles de classes de la façade ouest et donc moins exposées au froid.
- Régler le problème d'infiltration d'eau dans le vestiaire des professeurs de la salle de gymnastique.
- Remplacer les casiers des élèves dans les couloirs du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage, détériorés et irréparables durablement. La construction initiale était trop faible pour une utilisation journalière par des élèves.
- Mise en place de rideaux obscurcissant dans les salles de classe pour pallier les problèmes d'éblouissement des tableaux blancs interactifs lors des périodes de l'année où le soleil est rasant, ce qui perturbe grandement le bon déroulement des leçons données aux élèves.
- Amélioration de l'isolation acoustique de la salle de musique qui ne donne pas entière satisfaction.

Travaux extérieurs

- Réhabilitation du bois des gradins extérieurs qui n'ont jamais été entretenus et qui mériteraient une réfection par ponçages et application de couches de protection ainsi qu'un contrôle des fixations et remplacement des lattes endommagées par le temps et les détériorations volontaires des visiteurs.
- Réhabilitation du pied du tilleul, qui est endommagé par le piétinement des élèves lors des pauses entre les périodes de classe.
- Renforcement du treillis de la cour supérieure qui est totalement distendu.
- Traitement de la tôle inox sur l'accès piéton depuis le collège de Chisaz et sur laquelle est appliquée l'inscription « Collège de la Carrière » et anciennement « Bibliothèque ». Malgré le fait que l'inscription « Bibliothèque » ait été supprimée, celle-ci reste encore visible en fond et cela n'est pas esthétique.

3. Cout des travaux (TTC)

1. Façade ouest (travaux déjà réalisés)

• Echafaudage	Fr	12'600.--
• Traitement des joints	Fr	20'700.--
• Peinture	Fr	22'300.--
• Aménagement extérieur paysagé	Fr	13'000.--
TOTAL	Fr	<u>68'600.--</u>

2. Façade nord-sud-est

• Echafaudage	Fr	7'000.--
• Traitement des joints	Fr	36'300.--
• Peinture	Fr	16'200.--
• Aménagement extérieur paysagé	Fr	9'000.--
• Divers	Fr	7'000.--
TOTAL	Fr	<u>75'500.--</u>

3. Travaux intérieurs

• Régulation de chauffage (travaux déjà réalisés)	Fr	6'200.--
• Infiltration d'eau salle de gym	Fr	10'000.--
• Casiers élèves	Fr	30'000.--
• Rideaux obscurcissant	Fr	24'500.--
• Honoraires acousticien	Fr	4'000.--
• Acoustique salle de musique	Fr	42'000.--
• Divers	Fr	11'000.--
TOTAL	Fr	<u>127'700.--</u>

4. Travaux extérieurs

• Réhabilitation bois gradin	Fr	10'200.--
• Réhabilitation pied tilleul	Fr	15'000.--
• Renforcement Treillis préau	Fr	6'500.--
• Réfection tôle inox	Fr	4'500.--
• Divers	Fr	5'000.--
TOTAL	Fr	<u>41'200.--</u>

Récapitulation du préavis 09/2011-2016 à voter:

1 - Façade ouest	Fr.	68'600.--
2 - Façade nord-sud-est	Fr.	75'500.--
3 - Travaux intérieurs	Fr.	127'700.--
4 - Travaux extérieurs	Fr.	<u>41'200.--</u>
TOTAL	Fr.	<u>313'000.--</u>

4. Budget de Fonctionnement

Ces améliorations et réfections n'engendreront pas de frais de fonctionnement supplémentaires.

5. Plan financier des investissements 2012-2016

Plan des investissements 2012-2016

Les investissements du présent préavis en cours figurent au plan quinquennal 2012-2016, actuellement pris en considération dans le tableau ci-dessous. Montant prévu : Fr. 550'000.--.

Total des investissements prévus de 2012 à 2016			Fr. 46'649'500.00
Divers préavis déjà votés			Fr. 2'614'500.00
04/2011	Parcelles n° 20 et 113, Rte de Prilly Démolition cabine SIE et réhabilitation parcelles	Fr. 8 0'000.00	
05/2011	Secteur Pinte/Romanellaz - Crédit d'étude réalisation bâtiment scolaire, parking souterrain, rénovation pinte	Fr. 350'000.00	Fr. 430'000.00
Préavis en cours au 16.1.2012 :			
09/2011-16	Collège de la Carrière Rénovations des façades et rénovations diverses	Fr. 313'000.00	
10/2011-16	Collège de Marcolet Rénovation et modernisation du système de régulation	Fr. 167'000.00	
11/2011-16	Secteur Lentillières Nord, crédit d'études pour la réalisation d'un mandat d'études parallèles (MEP)	Fr. 345'000.00	Fr. 825'000.00
Solde des investissements à voter selon plan 2012-2016			Fr. 42'875'000.00
Ecart défavorable par rapport au plan d'investissements 2012-2016			Fr. 95'000.00

Plan de financement des investissements proposés

Montant du crédit souhaité	Fr. 313'000.00
Mode de financement	Ces investissements seront financés par la trésorerie courante.
Amortissement	Ces dépenses d'investissement, qui ne peuvent être considérées comme thématiques au sens de la péréquation, seront amorties immédiatement par un prélèvement de Fr. 313'000.-- dans le fonds de réserve n°9282.50 "Investissements futurs".
Charges de fonctionnement	Le chapitre 4 du présent préavis traite le sujet des charges de fonctionnement prévisionnelles.

6. Conclusions

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

- vu le préavis municipal n° 09/2011-2016 du 10 janvier 2012
- vu le rapport de la commission chargée de l'étude
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux décrits dans le présent préavis.

ACCORDE

A la Municipalité le montant du crédit total de **Fr 313'000.--** , selon détails du plan de financement figurant dans le présent préavis

Adopté par la Municipalité en séance du 16 janvier 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic Le Secrétaire

M. Tendon D. Lang

Délégué de la Municipalité à convoquer: Monsieur Stéphane Rezso, Municipal.